



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SYNTHÈSE DES DISPOSITIFS DU PIA4



1. AAP et AMI en cours

2. AAP et AMI clôturés



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



1. AAP et AMI en cours

Les dispositifs du PIA AAP et AMI

10 volets en cours

- ✓ Agriculture et alimentation
- ✓ Transition écologique et énergétique
- ✓ Santé du futur
- ✓ Éducation, formation, jeunesse et culture
- ✓ Innovation des entreprises, industrie et services
- ✓ Technologies numériques
- ✓ Ville durable et territoires
- ✓ Enseignement supérieur et recherche
- ✓ Spatial
- ✓ Valorisation de la recherche





**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agriculture et Alimentation



Agriculture et alimentation

4 AAP et 1 AMI en cours

AMI «**Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires**»

- ✓ **Objectif** : Développer des projets d'innovations (technologiques et organisationnels) en s'appuyant sur le numérique, la robotique, le biocontrôle, l'économie circulaire ou les nouvelles sources de protéines végétales afin de faire émerger des projets territoriaux permettant une alimentation saine, durable, performante et structurée entre les acteurs locaux.
- ✓ **Porteurs de projet** : Gouvernance multi-partenariale (dont au moins une collectivité territoriale)
- ✓ **Enveloppe** : 152M
- ✓ **Opérateur** : CDC

Pour plus d'informations

Relève 1 : 01/06/2022

Relève 2 : 02/12/2022

Agriculture et alimentation

4 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Développer les protéines végétales et diversifier les sources de protéines» Volet 1 – Protéines de légumineuses

- ✓ **Objectif** : Favoriser la recherche et le développement pour faire émerger une offre compétitive de protéines de légumineuses, afin de développer et diversifier les sources de protéines dans l'alimentation. Cet AAP répond à la fois à une nécessité de s'adapter aux enjeux environnementaux et à celle de renforcer la souveraineté alimentaire du pays.
- ✓ **Projets attendus** : Projets partenariaux
- ✓ **Porteurs de projet** : Au moins un organisme de recherche et une entreprise
- ✓ **Enveloppe** : 30M
- ✓ **Opérateur** : ANR

Pour plus d'informations

Clôture finale : 28/04/2022

Agriculture et alimentation

4 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles »

- ✓ **Objectif** : Soutenir les acteurs de la robotique agricole mobile, des agroéquipements et des innovations technologiques liées aux équipements agricoles grâce au financement de préséries industrielles.
- ✓ **Projets attendus** : Le projet financera des préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et des équipements agricoles intégrant les technologies numériques permettant d'adapter le prototype à des conditions variées.
- ✓ **Porteurs de projet** : entreprise unique, quelle que soit sa taille
- ✓ **Enveloppe** : 25M
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 16/02/2022

Relève 2 : 31/05/2022

Clôture finale : 05/10/2022

Agriculture et alimentation

4 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Besoins alimentaires de demain»

- ✓ **Objectif** : - développer des **aliments plus sains, plus durables** et qui répondent aux attentes des consommateurs (modes de consommation, qualité, goût...). – mise au point de **process innovants mobilisant les nouvelles technologies** (équipements, capteurs, robots, traçabilité...) au service de la qualité et de la sécurité de l'alimentation. – problématiques d'**alimentarité des emballages**
- ✓ **Projets attendus** : Cet AAP doit permettre d'accompagner des projets de recherche et d'innovation capables d'apporter des solutions combinant leviers technologiques, retombées économiques et environnementales.
- ✓ **Porteurs projets**: i) les **projets individuels** portés par des startups, PME, ETI (ou grandes entreprises exceptionnellement) ii) **projets collaboratifs**, portés par une entreprise, quelle que soit sa taille, et associant un ou plusieurs partenaires (entreprises, instituts techniques, organismes de recherche, associations...).
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 13/12/2021

Relève 2 : 09/03/2022

Clôture finale : 08/06/2022

Agriculture et alimentation

4 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Innover pour réussir la transition agroécologique»

- ✓ **Objectif** : - Développer des **équipements agricoles intelligents et connectés**, permettant de concevoir, piloter et mettre en pratique un système agricole complexe multi-performant. - **Remplacer ou limiter le recours aux intrants fossiles ou de synthèse** (engrais, produits phytopharmaceutiques conventionnels, antibiotiques en élevage) - Valoriser la diversité des **ressources génétiques**
- ✓ **Projets attendus** : i) **Projets individuels** portés par des startups, PME, ETI (ou grande entreprise exceptionnellement) ii) **Projets collaboratifs**, portés par une entreprise, quelle que soit sa taille, et associant un ou plusieurs partenaires (entreprises, instituts techniques, organismes de recherche, associations...).
- ✓ **Enveloppe** : 90 M€ sur 5 ans
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 15/12/2021

Relève 2 : 24/03/2022

Clôture finale : 16/06/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Transition écologique et énergétique



Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Réacteurs nucléaires innovants»

- ✓ **Objectif** : soutenir de nouveaux réacteurs nucléaires, qu'il s'agisse de fission ou de fusion, en rupture a regard des réacteurs en exploitation et qui permettraient de répondre aux enjeux environnementaux actuels et futurs. Le programme d'AAP prévoit une série de 3 AAP pour soutenir des réacteurs nucléaires innovants dédiés chacun préférentiellement à une phase des 3 phases du continuum d'innovation suivantes : (i) maturation initiale, (ii) preuve de concept et (iii) prototypage. Le présent AAP cible préférentiellement les projets en phase de maturation initiale.
- ✓ **Projets attendus** : projets de R&D sur des concepts de réacteurs nucléaires en rupture (amélioration de la compétitivité des réacteurs, de la sureté de fonctionnement, de la protection physique, de la gestion des substances radioactives ...). Les réacteurs, à fission ou à fusion nucléaire, doivent avoir pour objectif principal la production d'énergie. Assiette de dépenses supérieure à 5M€.
- ✓ **Porteurs de projet** : société seule ou en tant que chef de file d'un consortium (associations, organismes de recherche)
- ✓ **Opérateur** : bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture finale : 28/06/2023

NOUVEAU

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Recyclage des plastiques»

- ✓ **Objectifs** : L'AAP poursuit un double objectif : sécuriser l'accès aux matières premières afin de rendre possible le développement de technologies industrielles et réduire la consommation de ressources naturelles. Il est composé de deux volets : recyclage chimique et enzymatique des plastiques (ouvert) et recyclage mécanique des plastiques et réincorporation des matières premières (S2 2022).
- ✓ **Projets attendus** : Coût total de 2M minimum, priorisation aux projets innovants ou risqués et ambitieux visant des marchés en forte croissance
- ✓ **Porteurs de projets** : Entreprise seule, consortium si cela se justifie (chacun doit apporter 400k de dépenses éligibles).
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Relève 1 : 01/04/2022
Relève 2 : 01/07/2022
Clôture le : 30/06/2023

NOUVEAU

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

NOUVEAU

AAP «Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables»

- ✓ **Objectif** : Soutenir des projets d'investissement permettant de développer les capacités industrielles dans le domaine des EnR et accompagner l'industrialisation de la production et/ou l'assemblage des composants, y compris des technologies innovantes de réseaux.
- ✓ **Projets attendus** : Création ou investissements dans des unités de production existantes pour augmenter leurs capacités ou diversifier vers la production de matériels répondant aux nouveaux marchés. Budget supérieur à 2M€ pour les projets individuels (1M si il est porté par une PME) et supérieur à 4M€ pour les projets collaboratifs.
- ✓ **Porteurs de projet** : entreprise unique, quelle que soit sa taille ou consortium qui rassemble des partenaires industriels et/ou des acteurs émergents.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Relève 1 : 30/06/2022
Clôture finale : 2024

Pour plus d'informations

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques»

- ✓ **Objectif** : Soutenir le développement d'innovations pour le photovoltaïque, l'éolien flottant ou les réseaux énergétiques, afin de renforcer le positionnement de la France et de l'Europe sur les nouvelles technologies de l'énergie les plus prometteuses.
- ✓ **Projets attendus** : Projets développant des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services innovants, compétitifs et durables dans les domaines de la production, et de la gestion des énergies renouvelables, et des réseaux énergétiques. Leur coût total doit être inférieur à 1,5 M€, et les dépenses éligibles supérieures à 300 k€
- ✓ **Porteurs de projet** : PME seules
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Clôture finale : 28/04/2022

Pour plus d'informations

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Développement de briques technologiques et démonstrateurs pour les systèmes énergétiques»

- ✓ **Objectif** : Soutenir des projets d'innovation permettant le développement de briques technologiques et de démonstrateurs pour les systèmes énergétiques.
- ✓ **Projets attendus** : Les projets devront s'inscrire dans une des 3 thématiques prioritaires : le photovoltaïque, l'éolien flottant, les réseaux énergétiques. Le niveau de maturité des solutions doit permettre leur commercialisation ou leur industrialisation à l'issue du projet. Le coût total du projet devra être de 1,5M€ minimum.
- ✓ **Porteurs de projet** : entreprise seule ou consortium, composé d'entreprises ou d'établissements de recherche (chaque partenaire doit apporter au moins 300K€ de dépenses éligibles).
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Relève 1 : 14/04/2022

Relève 2 : 15/09/2022

Clôture finale : 15/09/2023

NOUVEAU

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP « Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »

- ✓ **Objectif** : Accélérer la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses et durables pour décarboner l'industrie, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration.
- ✓ **Projets attendus** : **Volet 1**: projets pour le développement de briques technologiques innovantes et d'actions de démonstration (généralement consortium d'académiques et d'industriels de l'offre).
Volet 2 : Consortium d'un ou plusieurs industriels présentant une offre de décarbonation ou étant prêt à accueillir une solution innovante sur leur site. Les coûts totaux des projets doivent être supérieurs à 1,5M€.
- ✓ **Porteurs de projets** : TPE, PME, ETI, Grands Groupes
- ✓ **Opérateur** : ADEME
Pour plus d'informations

Relève 1 : 15/04/2022
Relève 2 : 17/10/2022
Clôture finale : 16/10/2023

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie»

- ✓ **Objectif** : Développer et accélérer la mise sur le marché, via les PME, des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services innovants, compétitifs et durables dans le domaine de la décarbonation de l'industrie.
- ✓ **Projets attendus** : Projets de recherche, développement et innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française et dont les coûts totaux sont inférieurs à 1,5 M€ et les dépenses éligibles supérieures à 300 k€
- ✓ **Porteurs de projet** : PME (projets mono-partenaires)
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Clôture finale : 15/04/2022

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

NOUVEAU

AAP «Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels»

- ✓ **Objectif** : Massifier la production des solutions de décarbonation dans le but final de permettre aux futurs acquéreurs industriels de ces technologies de réduire leurs émissions de CO2, et in fine de renforcer l'autonomie et la résilience des filières industrielles françaises.
- ✓ **Projets attendus** : Créations ou investissements dans des unités de production existantes pour augmenter leurs capacités de production, les rendre plus productives et plus flexibles ou les diversifier. Les projets doivent se situer dans la partie amont de la chaîne de valeur du secteur. Le coût total du projet doit être de 1M€ minimum.
- ✓ **Porteurs de projet** : entreprise seule ou consortium d'entreprises (jusqu'à 3 partenaires)
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Relève 2 : 16/05/2022
Clôture finale : 15/09/2022

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

NOUVEAU

AAP «Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone»

- ✓ **Objectif** : Accompagner les territoires industriels dans leur transformation écologique et énergétique afin de gagner en compétitivité et en attractivité. Ce programme permettra aussi de faire rayonner à l'échelle internationale les technologies, innovations et le savoir-faire industriel français.
- ✓ **Projets attendus** : Ils doivent viser l'accélération de la décarbonation de leur zone industrielle, en mettant en œuvre un ensemble d'investissements, d'expérimentations, de synergies et d'innovations. Ces zones industrielles intègrent ainsi une stratégie d'entraînement en vue de leurs élargissements ou de leurs diffusions sur d'autres territoires.
- ✓ **Porteurs de projet** : En priorité un groupement juridiquement constitué représentant l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer positivement au projet (acteurs industriels, collectivités locales, gestionnaires d'infrastructures ... ou à défaut un consortium de maximum 3 acteurs.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

[Pour plus d'informations](#)

Relève 1 : 16/05/2022

Relève 2 : 15/09/2022

Clôture finale : 15/02/2023

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Produits biosourcés et biotechnologies industrielles»

- ✓ **Objectif** : Développer une filière industrielle française compétitive avec comme priorités : l'élargissement des gisements de biomasse, la démonstration de procédés de transformation, la mise en œuvre d'unités industrielles de production de molécules biosourcées. Les produits biosourcés contribuent à réduire la dépendance de notre industrie aux ressources fossiles.
- ✓ **Projets attendus** : ils doivent permettre des économies d'échelle et in fine une réduction des coûts d'investissement et de production, par leur capacité de déploiement à grande échelle sur le territoire français. Les projets concernent les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration échelle 1. Coût total : minimum 2M pour thèmes 1 et 2 et 5M pour l'industrialisation
- ✓ **Porteurs de projet** : entreprises petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables. Jusqu'à 5 partenaires, devant porter 400k de dépenses éligibles.
Relève 1 : 31/05/2022
Clôture finale : 15/01/2024
- ✓ **Opérateur** : ADEME
Pour plus d'informations

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène»

✓ **Objectifs :**

Volet «briques technologiques»: développer les composants et systèmes liés à la production et au transport d'hydrogène, et à ses usages tels que les applications de transport ou de fourniture d'énergie.

Volet «démonstrateurs»: soutenir des projets de démonstrateurs, de pilotes ou de premières commerciales sur le territoire national, permettant à la filière de développer de nouvelles solutions et de se structurer.

✓ **Porteurs de projets :** entreprises seules ou en collaboration, notamment avec des laboratoires de recherche (non obligatoire).

✓ **Opérateur :** ADEME

Pour plus d'informations

Clôture le 31/12/2022

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Développement d'une filière de production française de carburants aéronautiques durables»

- ✓ **Objectifs** : i) Accompagner les nécessaires mutations des **secteurs des transports** fortement dépendants des ressources fossiles, et en premier lieu celui du **transport aérien** ii) Accélérer le déploiement des **carburants durables pour l'aviation**, levier indispensable pour atteindre les objectifs de la **décarbonation** du secteur iii) Développer des filières de production de carburants durables, pérennes et compétitives.
- ✓ **Projets attendus** : projets de R&D qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables, depuis les phases de **recherche industrielle** jusqu'à la **démonstration** plus aval de l'intérêt d'une solution dans son environnement opérationnel.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprises petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium.
- ✓ **Enveloppe** : 200 M€
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Clôture le 29/04/2022

Transition écologique et énergétique

12 AAP et 1 AMI en cours

AMI «Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux»

- ✓ **Objectif** : sélectionner des projets de **démonstrateurs** développant de nouveaux produits, technologies, modèles d'affaires ou services, permettant de **développer le recyclage** et de contribuer à la transition d'un modèle économique linéaire «fabriquer, consommer, jeter» vers un **modèle plus circulaire**.
- ✓ **Projets attendus** : peuvent porter sur l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage : conception des produits, collecte et tri des déchets, préparation de la matière et réincorporation de la matière.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprise seule ou consortium (entreprises et établissements de recherche).
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Relève 1 : 26/07/2022
Relève 2 : 30/09/2022
Clôture finale : 30/06/2023

Pour plus d'informations



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Santé du futur



Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

NOUVEAU

AAP «Industrialisation et Capacités Santé 2030»

- ✓ **Objectif** : soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, et des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro.
- ✓ **Projets attendus : biothérapies** : proposer ou participer à la constitution de lignes de productions innovantes et usines « 5.0 » (intégration d'innovations au sein d'unités, développement de nouvelles technologies ou nouvelles lignes de production).
 - **Maladies infectieuses** : contribuer au développement de filières de production de contre-mesures souveraines de bout en bout, capables de fonctionner en temps de crise. Ils doivent avoir une composante industrielle majoritaire et proposer une solution innovante.
 - **Dispositifs médicaux** : industrialisation de dispositifs médicaux (et de diagnostic in vitro) innovants ou utilisant des techniques de production innovantes, ou des dispositifs médicaux dont la production sur le territoire national est stratégique pour la souveraineté sanitaire.
- ✓ **Porteurs de projet** : projets individuels : start-up, PME, ETI, ou grandes entreprise (dépenses de 1M) ou projets collaboratifs portés par une entreprise associant un ou plusieurs partenaires (2M minimum)
- ✓ **Opérateur** : bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 14/06/2022
Relève 2 : 10/01/2023
Clôture finale : 09/01/2024

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

NOUVEAU

AAP «Intégrateurs Biothérapie-Bioproduction»

- ✓ **Objectif** : labelliser et doter en moyen d'investissement complémentaire des plateformes académiques qui auront pour mission de soutenir le développement de nouvelles biothérapies et biomédicaments ainsi que le développement des technologies innovantes pour la production de biothérapies et de biomédicaments.
- ✓ **Projets attendus** : apporter aux porteurs de projets les compétences et outils requis pour la bonne réalisation de leurs projets, et ainsi de favoriser les transferts technologiques, donner accès à des équipements de bioproduction, être le lieu de rencontre entre les industriels entre offre et demande, offrir un environnement propice au développement des start-up ...
- ✓ **Porteurs de projet** : Seuls les Etablissements publics de recherche ou des consortiums de ces établissements peuvent être Etablissements coordinateurs. Le porteur doit s'inscrire de manière crédible et identifiable dans la chaîne de valeur stratégique des biothérapies et de la bioproduction en France et/ou en Europe
- ✓ **Enveloppe** : 7,5M
- ✓ **Opérateur** : Agence Nationale de la Recherche (ANR)

Clôture finale : 05/05/2022

Pour plus d'informations

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU 3)»

- ✓ **Objectif** : créer un maximum de six nouveaux Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU), futurs pôles d'excellence en matière de recherche, de soin, de prévention, de formation et de transfert de technologies dans le domaine de la santé. La mission des IHU est de développer, dans leur domaine thématique, des compétences et une capacité de recherche de niveau mondial.
- ✓ **Projets attendus** : ils doivent viser l'excellence mondiale en matière de recherche, d'enseignement, de soin, mettre au cœur de chaque projet une dynamique du laboratoire vers le patient et du patient vers le laboratoire, intégrer un objectif de valorisation et de transfert de technologies ...
- ✓ **Porteurs de projet** : à la fois une université, un établissement de santé, et un ou plusieurs organisme(s) de recherche considérés comme membres Fondateurs de l'IHU
- ✓ **Opérateur** : ANR
- ✓ **Enveloppe** : 300M

Pour plus d'informations

Clôture finale : 07/11/2022

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

AAP «BIOCLUSTERS»

- ✓ **Objectif** : faire émerger au maximum trois bioclusters de dimension mondiale. Chaque biocluster, écosystème d'innovation avec les entreprises, constituera un guichet unique facilitateur et animateur de réseau. L'objectif principal d'un biocluster est d'accroître la capacité française de recherche, développement et production de produits de santé innovants autour d'une thématique prioritaire en santé publique, de manière à acquérir puis de consolider une renommée mondiale à même de pérenniser ces activités.
- ✓ **Projets attendus** : Les missions d'un biocluster seront de constituer un écosystème facilitateur et d'animer un réseau, d'Incuber et accélérer des startups à fort potentiel, de faciliter le développement de partenariats publics-privés ou encore de favoriser la formation des étudiants et personnel.
- ✓ **Porteurs de projet** : associe obligatoirement, d'une part, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des centres de soins, et d'autre part, des industriels, afin de porter la vision et la stratégie du projet.
- ✓ **Opérateur** : ANR **Enveloppe** : 300M

Relève 1 : 30/06/2022
Clôture finale : 07/11/2022

Pour plus d'informations

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Tiers lieux d'expérimentation»

- ✓ **Objectif : 1)** Créer un maillage pérenne de structures d'expérimentations dans le secteur de la santé (les Tiers-Lieux), **2)** tester l'usage de nouveaux services numérique de santé en vie réelle et bénéficier du retour d'expérience des utilisateurs, **3)** Accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions ayant fait la preuve de leur impact et **4)** Associer les professionnels et personnes concernées dans la co-conception des solutions.
- ✓ **Porteurs de projet :** Toutes les structures de santé (sanitaire ou médico-sociale, publique ou privée, en ville ou en établissement) ainsi que les acteurs de l'innovation (intégrant une structure de santé sanitaire ou médico-sociale)
- ✓ **Enveloppe :** 63M sur 4 ans (3 vagues successives entre 2022 et 2024)
- ✓ **Opérateur :** Caisse des Dépôts

Relève 1 : 24/02/2022
Clôture finale : 25/05/2022

Pour plus d'informations

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Innovations en biothérapies»

- ✓ **Objectifs** : Réduire la dépendance aux approvisionnements et tirer profit des nombreux acteurs et de l'écosystème de formation français pour en faire un leader européen en bioproduction pharmaceutique. Cet AAP s'inscrit plus spécifiquement dans la volonté de catalyser et maintenir l'excellence de notre recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations.
- ✓ **Projets attendus** : solutions innovantes portant sur 2 thématiques : Développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale et Développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies. Les projets doivent avoir l'ambition de structurer une filière en France.
- ✓ **Porteurs de projets** : Projets individuels ou projets collaboratifs dans la limite de 4 partenaires devant associer a minima une PME ou ETI
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Relève 1 : 17/05/2022
Relève 2 : 23/11/2022
Clôture finale : 21/11/2023

Pour plus d'informations

Santé du futur

6 AAP et 1 AMI en cours

AAP «vieillessement et situations de handicap»

- ✓ **Objectif** : créer un comité d'organisation qui sera chargé de mettre en place des ateliers pour animer les communautés, favoriser les échanges interdisciplinaires et faciliter la formation de consortia dans l'optique du lancement d'un AAP en 2022 qui visera le financement de projets de recherche en lien avec situations et expériences d'autonomisation et d'entrave à l'autonomie et la conception de dispositifs et expérimentations innovants en matière de compensation, suppléance, d'adaptation de l'environnement et d'accompagnement humain des personnes.
- ✓ **Projets attendus** : lettre d'intention de 3 pages maximum
- ✓ **Porteurs de projet** : chercheurs et chercheuses, consortia académiques ou construits sur un partenariat avec des acteurs non académiques du domaine.
- ✓ **Opérateur** : ANR

Clôture finale : 28/03/2022

Pour plus d'informations



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Éducation, formation, jeunesse et culture



Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Boussole des jeunes»

- ✓ **Objectifs** : permettre un accompagnement des jeunes facilité, augmenter la lisibilité pour les offres dédiées à la jeunesse et améliorer la coopération des acteurs. Remobiliser les jeunes les plus en difficulté et éloignés de la connaissance des dispositifs auxquels ils peuvent prétendre.
- ✓ **Porteurs de projets** : association, collectivité territoriale ou tout organisme doté de la personnalité morale, en capacité de rassembler des partenaires publics ou privés du territoire.
- ✓ **Opérateur** : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Pour plus d'informations

Clôture le 30/06/2023

Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Accompagner la transition numérique des entreprises culturelles et créatives»

- ✓ **Objectif** : Accompagner le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations numériques dans les secteurs du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture en favorisant le développement de nouveaux services et dispositifs reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique. Les deux premiers AAP thématiques sont les suivants :
 - AAP 1 : expériences augmentées dans le champ du spectacle vivant (de la captation jusqu'à la diffusion de contenu, en passant par son édition, la mise en relation des différentes parties prenantes, etc.).
 - AAP 2 : numérisation du patrimoine et de l'architecture (de la reproduction d'œuvres ou de bâtiments au format numérique jusqu'à leur mise à disposition, en passant par leur enrichissement, leur modélisation, etc.).
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprises, établissements publics culturels, associations
- ✓ **Enveloppe** : 40 M€.
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts
Pour plus d'informations

Clôture le 03/11/2022

Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Soutenir les alternatives vertes»

- ✓ **Objectifs** : i) Faire émerger plus de solutions techniques et de processus verts dans les pratiques de la culture, ii) permettre la généralisation de ces solutions et processus iii) favoriser de nouveaux usages plus durables dans le secteur culturel.
- ✓ **Projets attendus** : projet d'expérimentation, d'amélioration, d'innovation (incrémentale), voire de rupture technologique en faveur des alternatives vertes au bénéfice du secteur culturel.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprises, associations ou opérateurs culturels.
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts

Pour plus d'informations

Clôture courant 2025

Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AMI «Favoriser le développement d'infrastructures ouvertes et pérennes permettant de réserver et de payer l'ensemble des offres culturelles du territoire»

- ✓ **Objectif** : 3 objectifs principaux : 1) Faire émerger des solutions de billetterie souveraines, de taille critique, multi-langues, interopérables et multi-canal qui préservent les marges des entreprises et institutions culturelles ; 2) Accroître la transformation digitale du secteur au travers de la billetterie, notamment en favorisant le partage de la donnée et 3) Permettre à de plus petits acteurs d'être équipés de solutions de billetterie performantes et simples d'usage.
- ✓ **Porteurs de projet** : 1) entreprises innovantes travaillant sur les sujets de commercialisation (billetteries, gestion de la relation avec le client...), 2) prestataires de billetterie, 3) entreprises, associations et établissements du secteur des industries culturelles et créatives
- ✓ **Opérateur** : CDC

[Pour plus d'informations](#)

Clôture finale : 2025

Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AMI «Compétences et métiers d'avenir »

- ✓ **Objectif** : répondre aux besoins des entreprises en matière de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir afin de s'inscrire dans la stratégie France 2030. Il s'agira de (1) : identifier les diagnostics de besoin en compétences et en formation et (2) : financer les projets les plus adaptés aux besoins de demain.
- ✓ **Projets attendus** : 2 catégories : **diagnostics** ou **dispositifs de formation** (enseignement supérieur et enseignement scolaire ou formation continue)
- ✓ **Porteurs de projets** : Consortium associant a minima une entreprise, un organisme de formation ou d'accompagnement, un donneur d'ordre public dans l'achat de formation continue des chercheurs d'emploi (conseils régionaux, Pôle emploi, OPCO).
- ✓ **Opérateur** : Agence nationale de la recherche et Caisse des dépôts

Relève 1 : 24/02/2022
Relève 2 : 05/07/2022
Clôture le 30/06/2023

Pour plus d'informations

Éducation, formation, jeunesse et culture

3 AAP et 3 AMI en cours

AMI «Innovation dans la forme scolaire»

- ✓ **Objectif** : concevoir et expérimenter de nouvelles formes scolaires qui facilitent les coopérations et les apprentissages pour s'adapter aux besoins des élèves, aux exigences de la société, aux nouveaux savoirs, à la complexité et à l'incertitude.
- ✓ **3 axes** : i) proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages ii) développer des compétences iii) penser de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative
- ✓ **Porteurs de projets** : consortiums associant *a minima* deux personnes morales sur un territoire bien identifié. Ils doivent inclure au minimum une école ou établissement scolaire.
- ✓ **Enveloppe** : 250 M€
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts

Relève 1 : 21/03/2022

Clôture : 15/09/2022

Pour plus d'informations



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Innovation des entreprises, industries et services



Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

NOUVEAU

AAP «Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques»

- ✓ **Objectif** : développer le réseau de stations de recharge haute puissance en métropole (10 principales métropoles) et dans les territoires (autres métropoles, villes moyennes, territoires ruraux etc.) afin d'accélérer l'adoption de véhicules électrifiés. Ces infrastructures sont destinées aussi bien aux besoins des particuliers qu'à ceux des professionnels du transport de passagers et de marchandises. Elles seront complémentaires aux infrastructures de recharge normale (recharge du quotidien).
- ✓ **Projets attendus** : coût du projet (hors ZNI) de 5M minimum pour les réseaux portés par des opérateurs privés, et 3M pour les collectivités, AOM, AODE.
- ✓ **Porteurs de projet** : opérateurs ou consortium d'opérateurs privés en capacité d'installer et d'exploiter un réseau, syndicats intercommunaux agissant pour le compte des collectivités, entités titulaires de la compétence de création et d'entretien d'infrastructures de recharge (intercommunalités, établissements publics, AOM).
- ✓ **Opérateur** : ADEME **Enveloppe** : 100M

[Pour plus d'informations](#)

Relève 1 : 11/07/2022

Relève 2 : 01/01/2023

Clôture finale : 31/12/2024

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Première Usine»

- ✓ **Objectif** : Permettre aux startups et PME industrielles de trouver un financement pour construire leur première usine. En adaptant l'écosystème d'innovations aux start-up, l'objectif est d'encourager les jeunes entreprises à prendre le risque d'innover et de se lancer.
- ✓ **Projets attendus** : a) implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants, b) mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups. Dans les deux cas les dépenses totales doivent dépasser 5M.
- ✓ **Porteurs de projets** : PME, ETI si elle présente des caractéristiques d'innovation et d'hypercroissance ou structure ad hoc dès lors qu'il s'agit du développement de capacités industrielles mutualisées pour une ou des start-ups et PME
- ✓ **Enveloppe** : 550M
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 05//04/2022

Relève 2 : 13/09/2022

Clôture finale : 15/12/2026

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Concours d'innovation i-Nov (vague 9)»

- ✓ **Objectif** : soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME et favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine, pouvant prétendre à une envergure mondiale.
- ✓ **Projets attendus** : Coût total entre 1 et 5M, dont la durée est comprise entre 12 et 36 mois. Le projet doit s'inscrire dans l'une de ces 4 thématiques : Numérique ; Santé ; Transports, mobilités, villes et bâtiments durables ; Energies, ressources et milieux naturels.
- ✓ **Porteurs de projets** : PME seule
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

[Pour plus d'informations](#)

Clôture finale : 22/03/2022

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

Aide au développement deeptech

- ✓ **Objectif** : Aider les entreprises, qui mènent des projets d'innovation technologiques deeptech, comportant des travaux de recherche industrielle ou de développement expérimental, à mettre au point des produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.
- ✓ **Projets attendus** : projets en lien avec une innovation de rupture
- ✓ **Porteurs de projets** : Startup deeptech : entreprise vectrice d'innovation en se développant en lien étroit avec le monde de la recherche, en étant porteuse d'une innovation à forte valeur ajoutée ou en étant basée sur une rupture technologique protégée par un actif de propriété intellectuelle
- ✓ **Enveloppe** : Maximum 2 000 000€
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance
Pour plus d'informations

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

Bourse French Tech

- ✓ **Objectif** : Aider les jeunes entreprises de la french tech à se lancer en les aidant à financer leurs premières dépenses
- ✓ **Projets attendus** : a) projets de création d'entreprise à fort potentiel de croissance à partir de tout type d'innovation, b) projets nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique ...
- ✓ **Porteurs de projets** : Petite Entreprise (moins de 50 personnes et CA ou total bilan < 10 M€), jeune et à réel potentiel de croissance immatriculées en France il y a moins d'un an, quel que soit le secteur d'activité ou entrepreneurs personnes physiques sous réserve d'être accompagnés par une structure
- ✓ **Enveloppe** : Jusqu'à 30k par projets
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance
Pour plus d'informations

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de filière automobile»

- ✓ **Objectif** : Soutenir les sous traitants de la filière automobile dans leurs projets d'investissements et de diversification de leur activité, que cela soit au sein de cette même filière (automobile & mobilités) ou pour se positionner sur d'autres secteurs.
- ✓ **Projets attendus** : projets structurants pour les entreprises et pour le secteur automobile en cas d'investissement au sein de ce dernier.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprises ayant réalisé au moins 15% de leur chiffre d'affaires dans la filière automobile au cours des deux dernières années
- ✓ **Enveloppe** : tickets d'au moins 500k pour les startups/PME/ETI et 2M pour les grandes entreprises
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

[Pour plus d'informations](#)

Relève 1 : 15/02/2022
Clôture finale : 27/09/2022

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «i-Démo»

- ✓ **Objectif** : développement d'entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs, créateurs de valeur et de compétitivité pour notre économie et contribuant aux transitions énergétiques, écologique et numérique.
- ✓ **Projets attendus** : i) **produits** ou **services** très innovants à haute valeur ajoutée. ii) **démonstrateurs** à l'échelle industrielle ou préindustrielle d'innovations à un stade de développement avancé (prototype en environnement représentatif, lignes pilotes...).
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprise seule, quelle que soit sa taille ou consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche.
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture le 03/05/2022

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Solutions et technologies innovantes pour les batteries»

- ✓ **Objectif** : Poursuivre les efforts permettant de développer une offre nationale, d'extraction de matériaux stratégiques au recyclage, en soutenant la recherche, l'innovation et le premier déploiement industriel de projets pertinents.
- ✓ **Projets attendus** : doivent proposer des solutions innovantes capables de stimuler le développement, la production et la commercialisation de produits, procédés technologiques ou services créateurs de valeur.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprise seule, quelle que soit sa taille OU consortium qui rassemble des partenaires industriels et des partenaires de recherche
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 2 : 30/03/2022

Relève 3 : 13/09/2022

Clôture le 10/01/2023

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone»

- ✓ **Objectif** : Soutenir le développement d'une offre souveraine de systèmes, composants et services dans la mobilité routière automatisée, connectée et bas carbone.
- ✓ **Deux thématiques** : i) systèmes et véhicules automatisés et connectés.
ii) infrastructures routières : maintenance prédictive et équipements intelligents de service à la mobilité routière
- ✓ **Porteurs de projets** : projets individuels ou collaboratifs. Portés par une PME, ETI ou grande entreprise.
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 12/01/2022
Relève 2 : 15/06/2022
Clôture finale : 11/01/2023

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Logistique 4.0»

- ✓ **Objectif** : Améliorer la compétitivité de la chaîne logistique en France et maîtriser de son impact environnemental.
- ✓ **Projets attendus** : i) développement de **briques technologiques** ii) développement d'un **système global innovant** ou intégrant des briques innovantes iii) expérimentation d'un système innovant dans le cadre d'un **démonstrateur territorial** permettant de valider la pertinence technico-économique de la solution en usage représentatif
- ✓ **Porteurs de projets** : tout types d'entités (entreprises, collectivités locales, collectivités territoriales et leur groupements, organismes de recherche, académiques...), quelle que soit la taille.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

1^{ère} relève: 15/02/2022
Clôture finale : 15/06/2022

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AAP «Métaux critiques»

- ✓ **Objectif** : Réduire la dépendance aux approvisionnements extra-européens de métaux critiques dans les filières stratégiques, avec un intérêt accru sur les champs industriels, climatiques et environnementaux.
- ✓ **Projets attendus** : Initiatives ambitieuses rapidement industrialisables permettant de réduire la dépendance en métaux critiques et de développer une filière d'avenir (création de nouvelles unités de production, transformation des unités existantes, mise en œuvre de procédés industriels innovants).
- ✓ **Porteurs de projets** : acteurs émergents ayant le potentiel de devenir compétitifs au niveau mondial ou acteur d'excellence en place
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Relève 1 : 24/05/2022

Relève 2 : 04/10/2022

Clôture finale : 30/01/2024

Innovation des entreprises, industries et services

9 AAP, 1 AMI et 2 aides en cours

AMI «CORIMER 2022»

- ✓ **Objectif** : Soutenir les projets de R&D des entreprises de la filière des industriels de la mer qui accélèrent la mise sur le marché de technologies, de services et de solutions innovantes et durables.
- ✓ **Projets attendus** : Innovations de rupture ou structurantes pour la filière, s'appuyant sur une approche multi-filière si le projet le permet.
- ✓ **Porteurs de projets** : Petites, moyennes ou grandes entreprises, seules ou au sein d'un consortium. Une attention spécifique sera accordée aux projets menés en collaboration (start-ups, PME, partenaires de recherches, collectivités).
- ✓ **Enveloppe** : Subvention et avance remboursable (subvention à 60 % pour les dépenses de « Développement expérimental » et à 75 % pour les dépenses de « Recherche industrielle ».)
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance
Pour plus d'informations

Clôture finale : 29/03/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Technologies numériques



Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Cryptographie Post-Quantique»

- ✓ **Objectif** : soutenir le développement de briques technologiques innovantes et critiques en cybersécurité, capables de résister aux attaques des futurs ordinateurs quantiques. Il participe également à renforcer les liens et synergies entre les acteurs des filières cyber et quantique en interne et entre eux.
- ✓ **Projets attendus** : projets de R&D en cybersécurité. Dépenses supérieures à 1M (seuil qui pourra être abaissé à 500k pour les jeunes pousses). Les travaux de R&D doivent représenter une contribution notable du projet.
- ✓ **Porteurs de projet** : Une entreprise (porteur unique), un consortium qui rassemble des partenaires industriels dont des PME/ETI et éventuellement des partenaires de recherche.
- ✓ **Opérateur** : bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture finale : 04/05/2022

Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

NOUVEAU

AMI «Verdissement du numérique»

- ✓ **Objectifs** : La stratégie vise à conjuguer le développement des usages numériques et la maîtrise de leur empreinte environnementale. Cet AMI se décline en 2 actions : l'identification de projets d'innovation qui visent à réduire l'empreinte environnementale du numérique et le développement d'une meilleure connaissance de l'écosystème, de ses enjeux, de ses potentiels et de la faiblesse des dispositifs existants.
- ✓ **Projets attendus** : projets innovants, à tout stade de maturité. Ces derniers doivent 1) présenter un modèle économique soutenable et 2) intégrer le développement d'une offre industrielle compétitive comportant une composante majeure d'innovation. Les contributions pourront prendre la forme d'analyses stratégiques argumentées, de descriptifs de projets en cours ou achevés ou d'expressions de besoins non satisfaits sur un secteur.
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprise seule ou partenariat, pouvant être rattaché à la chaîne de valeur stratégique du numérique en France et/ou en Europe
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Clôture le : 30/03/2022

Pour plus d'informations

Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunications » (5G)

- ✓ **Objectif** : Soutenir des projets portant sur (1) le développement de solutions souveraines pour les réseaux télécoms garantissant un haut niveau de sécurité et de fiabilité et (2) le lancement de travaux de R&D anticipant les évolutions de la 5G et l'arrivée de la 6G.
- ✓ **Projets attendus** : projets innovants d'envergure significative avec un budget supérieur à 2M ou 1M pour les PME avec un projet individuel.
- ✓ **Porteurs de projets** : Tout type de structure avec une personnalité morale (organisme de recherche, associations, entreprises de toute taille), seule ou en collaboration (a minima une PME ou ETI).
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

[Pour plus d'informations](#)

Clôture finale : 08/06/2022

Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

AAP «Développement de technologies cyber innovantes critiques»

- ✓ **Objectif** : Cofinancer des projets de R&D portant sur des briques technologiques innovantes et critiques en matière de cybersécurité. Les projets devront s'articuler autour de l'un des axes suivant : **protection des infrastructures critiques, des collectivités locales, start-ups/PME et télétravailleurs, de l'IoT et briques technologiques critiques associées a un secteur clé.**
- ✓ **Projets attendus** : budget minimum de 500k pour les jeunes pousses et 1M pour les autres structures.
- ✓ **Porteurs de projets** : structures déjà créés : entreprises, consortium d'industriels ou consortium d'industriels et de partenaires de recherche
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture finale : 04/05/2022

Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

AMI «French Tech Accélération»

- ✓ **Objectif** : identifier les accélérateurs privés français dans lesquels le Fonds French Tech Accélération pourrait investir.
- ✓ Pour favoriser l'essor des accélérateurs de startups, le « Fonds French Tech Accélération », doté de **200 M€**, a été créé dans le cadre de l'action « French Tech » du PIA.
- ✓ **Porteurs de projets** : accélérateur de startups.
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts (et gestion par Bpifrance).

Pour plus d'informations

Clôture : jusqu'à épuisement des fonds

Technologies numériques

3 AAP et 3 AMI en cours

AMI «Stratégie Nationale Cyber – Projets d'accélérateur cyber»

- ✓ **Objectif** : faire émerger des champions français de la cybersécurité à travers la mise en place d'un «accélérateur cyber». L'objectif est double : profiter du développement d'une filière à fort potentiel et assurer la maîtrise de technologies essentielles nécessaires à garantir la souveraineté et la sécurité du pays.
- ✓ **Projets attendus** : projet d'accélérateur de startups spécialisé en cybersécurité
- ✓ **Porteurs de projets** : structures déjà créés : entreprises, consortium d'industriels ou consortium d'industriels et de partenaires de recherche
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture finale : 25/03/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ville durable et territoires



Ville durable et territoires

5 AAP en cours

NOUVEAU

AAP «Plan innovation outre-mer»

- ✓ **Objectif** : Construire et promouvoir des solutions permettant de répondre aux défis spécifiques des territoires ultra-marins en créant les conditions nécessaires à l'émergence de projets territoriaux innovants ayant un impact significatif tant au niveau économique, social, qu'environnemental. L'objectif est qu'à terme ces territoires attirent d'autres sources de financement que France 2030.
- ✓ **Projets attendus** : Ils doivent développer des partenariats porteurs de solutions innovantes, valoriser les spécificités et le potentiel des territoires ultra-marins, identifier des solutions reproductibles dans d'autres territoires en France et à l'international. Les innovations attendues devront relever des enjeux liés à l'énergie renouvelable, l'économie circulaire, la résilience face au changement climatique et aux risques naturels, la préservation et valorisation des ressources naturelles, l'alimentation saine et durable et la valorisation des ressources humaines.
- ✓ **Porteurs de projet** : Consortium composé d'une collectivité territoriale, d'acteurs académiques et d'acteurs du monde socio-économique. Des acteurs publics ou privés non-ultramarins peuvent en être membres. Le chef de file doit disposer d'une implantation ultramarine au sein du territoire concerné et sera de préférence une collectivité.

✓ **Enveloppe** : 15M

Opérateur : Caisse des Dépôts

Clôture finale : 30/09/2022

Pour plus d'informations

Ville durable et territoires

5 AAP en cours

AAP «Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment »

- ✓ **Objectif** : Soutenir les innovations permettant de réduire la consommation énergétique du bâtiment et contribuant à décarboner le secteur à travers le chauffage, le rafraîchissement, la production d'eau chaude et le traitement de l'air.
- ✓ **Projets attendus** : projets qui développent des nouveaux produits visant à décarboner le bâtiment : intégration des équipements dans les bâtiments intelligents, amélioration de la durée de vie des produits, recours aux énergies renouvelables ... La budget de ces projets doivent dépasser 0,6M pour les PME seules et les projets collaboratifs et 2M pour les ETI/GE
- ✓ **Porteurs de projets** : entreprise de l'industrie des systèmes énergétiques ou du secteur de la construction, consortium d'au maximum 5 partenaires qui doivent chacun contribuer au moins à hauteur de 300k.
- ✓ **Opérateur** : CDC

Relève 2 : 15/06/2022
Clôture finale : 14/10/2022

[Pour plus d'informations](#)

Ville durable et territoires

5 AAP en cours

AAP «Mixité pour la Construction Bas Carbone»

- ✓ **Objectif** : inciter au développement de solutions mixtes ; ie: des solutions combinatoires associant les **matériaux biosourcés/géosourcés** à d'autres **matériaux** (béton, acier, verre,...) et/ou avec d'autres bio/géosourcés et plus globalement aux solutions constructives du **second œuvre**.
- ✓ **Projets attendus** : projets présentés par les groupements pertinents (**industriels, promoteurs, maîtres d'ouvrage...**) présentant un projet visant à développer des produits et solutions constructives innovantes mixtes des matériaux biosourcés et d'autres matériaux conventionnels. Ces innovations amèneront à **réduire l'empreinte carbone du bâtiment** en jouant sur l'alliance de matériaux.
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Relève 2 : 15/06/2022
Clôture finale : 14/10/2022

Ville durable et territoires

5 AAP en cours

AAP «Industrialisation de produits et systèmes constructifs bois et autres produits biosourcés»

- ✓ **Objectif** : faire émerger des solutions de i) production de gros-œuvre et de second œuvre dans le bâtiment ii) préfabrication d'éléments constructifs en bois, ou autres matériaux biosourcés.
- ✓ **Projets attendus** : développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants, investissements pour la création de nouvelles unités industrielles...
- ✓ **Porteurs de projets** : l'ensemble des entreprises de la filière bois, et dans une moindre mesure des autres filières biosourcées. Entreprises spécialisées dans la transformation du bois vers des produits de structure.
- ✓ **Enveloppe** : 50 M€
- ✓ **Opérateur** : ADEME

Pour plus d'informations

Relève 2 : 15/06/2022
Clôture finale : 14/10/2022

Ville durable et territoires

5 AAP en cours

AAP «Territoires intelligents et durables»

- ✓ **Objectif** : soutenir des projets structurants, pérennes et répliquables de « **territoires intelligents et durables** », c'est-à-dire un territoire où la donnée et les infrastructures sont au service de la mise en œuvre de politiques publiques, des services aux usagers et d'un développement territorial durable.
- ✓ **Projets attendus** : mise en œuvre de solutions numériques pour des projets et services territoriaux à la main des collectivités.
- ✓ **Porteurs de projets** : le chef de file du projet est une **collectivité territoriale** (Conseil régional, Conseil départemental, Commune, établissement public de coopération intercommunale, métropole), un syndicat mixte ou un syndicat intercommunal OU consortium avec des entreprises publiques locales ...
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts

Pour plus d'informations

Clôture finale : 07/09/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Enseignement supérieur et recherche



Enseignement supérieur et recherche

2 AAP en cours

AAP «Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche»

- ✓ **Objectif** : aider les établissements d'enseignement supérieur et de recherche à accroître leurs ressources pour déployer des projets nouveaux portés par leurs personnels et leurs équipes grâce aux moyens supplémentaires ainsi obtenus.
- ✓ **Projets attendus** : projets qui développent la formation tout au long de la vie. Ils peuvent concerner toutes les missions : formation, recherche, international, innovation, expertise...
- ✓ **Porteurs de projets** : établissement d'enseignement supérieur et de recherche
- ✓ **Enveloppe** : 200 M€
- ✓ **Opérateur** : ANR

Clôture le 14/06/2022

Pour plus d'informations

Enseignement supérieur et recherche

2 AAP en cours

AAP «Excellence sous toutes ses formes» - ExcellencES – vague 2

- ✓ **Objectif** : reconnaître l'excellence sous toutes ses formes et accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques.
- ✓ **Porteurs de projets** : établissement d'enseignement supérieur ou regroupement d'établissements de ce type. D'autres acteurs peuvent être associés : organismes nationaux de recherche, collectivités locales, entreprises...
- ✓ **Enveloppe** : 800 M€
- ✓ **Opérateur** : ANR

Pour plus d'informations

Clôture vague 2 : 01/02/2022
Clôture finale : 31/10/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Spatial



Spatial

1 AAP en cours

AAP «Développement de mini et micro-lanceurs»

- ✓ **Objectif** : soutenir les projets d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite.
- ✓ **Projets attendus** : projets d'amorçage (individuel uniquement, budget entre 0,4 et 1,2M et) ou de développement et d'industrialisation (budget entre 1,2 et 5M pour un projet monopartenaire et 2M et 5M pour un projet collaboratif)
- ✓ **Porteurs de projets** : Pour les projets monopartenaires : PME immatriculée en France, pour les projets collaboratifs : consortium associant entreprise(s) de toute taille, institut(s) de recherche et/ou organisme(s) de recherche. Une attention particulière sera accordée aux projets portés par les acteurs émergents (startups et PME-ETI innovantes) de la filière du New Space
- ✓ **Opérateur : Bpifrance**

Relève 2 : 02/06/2022
Clôture finale : 19/01/2023

Pour plus d'informations



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Valorisation de la recherche



Valorisation de la Recherche

1 AAP en cours

Appel à candidatures «Concours i-PhD»

- ✓ **Objectif** : stimuler la dynamique entrepreneuriale en récompensant les jeunes chercheurs porteurs de projets entrepreneuriaux mobilisant des technologies de rupture afin de mieux accompagner le développement de start-up deeptech en lien avec les établissements de recherche publics et leur écosystème de valorisation.
- ✓ **Projets attendus** : Tout projet de valorisation d'une technologie innovante pouvant conduire à une startup deeptech et lui conférant un fort avantage compétitif (barrière à l'entrée)
- ✓ **Porteurs de projets** : jeune docteur (doctorants soutenant jusqu'à deux ans avant l'année du concours ou docteurs ayant soutenu depuis moins de trois ans) soutenus par un laboratoire de Recherche Publique et accompagné par une Structure de Transfert de Technologie (STT).
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

[Pour plus d'informations](#)

Clôture finale : 22/03/2022



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



2. AAP et AMI clôturés

Transition écologique et énergétique

11 AAP et 1 AMI en cours

AAP «Solutions innovantes pour la gestion des matières et déchets radioactifs et la recherche d'alternatives au stockage géologique profond»

- ✓ **Objectif** : améliorer et optimiser les solutions de gestion des déchets radioactifs.
- ✓ **Thématiques** : i) optimisation de la gestion des déchets et meilleure structuration des filières de gestion ii) valorisation des matières radioactives iii) solutions alternatives au stockage géologique profond.
- ✓ **Projets attendus** : projets de R&D à visée industrielle (recherche industrielle ou développement expérimental) ou projets plus fondamentaux (recherche fondamentale).
- ✓ **Porteurs de projets** : tous types de structure disposant d'une personnalité morale (organismes de recherche, associations, entreprises de toute taille...). Projets individuels ou collaboratifs.
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Pour plus d'informations

Clôture définitive le 01/03/2022

Santé du futur

CLÔTURÉ

Appel à candidatures chaires juniors et seniors du Programme prioritaire de recherche Antibiorésistance

- ✓ **Objectif** : développer une recherche d'excellence dans le domaine de l'**antibiorésistance** afin d'enrichir l'environnement et les infrastructures de recherche en cours de construction en France.
- ✓ **2 étapes clés** : i) dans un premier temps un **appel à candidatures** sélectionnera les candidats sur la base de l'**excellence de leur parcours scientifique** ii) dans un deuxième temps aura lieu un **AAP** prévoyant la soumission de projets en collaboration avec un laboratoire établi en France.
- ✓ **Candidatures attendues** : chercheurs «junior» et «senior»
- ✓ **Enveloppe** : 4 M€ et 3,5 M€ seront accordés pour les chaires senior et junior, respectivement
- ✓ **Opérateur** : ANR

[Pour plus d'informations](#)

Clôture le 03/02/2022

Santé du futur

AAP «Évaluation du bénéfice médical et/ou économique des dispositifs médicaux numériques ou à base d'intelligence artificielle»

- ✓ **Objectif** : soutenir les projets d'évaluation visant à évaluer le bénéfice des dispositifs **médicaux numériques** ou à base d'**Intelligence Artificielle**. Les résultats des projets devront directement permettre de justifier l'utilisation en pratique du dispositif testé.
- ✓ **Projets attendus** : les projets d'évaluation peuvent porter sur une technologie qui n'est pas sur le marché OU qui est déjà sur le marché.
- ✓ **Porteurs de projets** : publics et privés. Projets mono-partenaires (établissement unique responsable du développement du dispositif) ou collaboratifs (le consortium devra inclure au moins un établissement de santé).
- ✓ **Enveloppe** : 20 M€ pour la vague de 2022.
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

[Pour plus d'informations](#)

Clôture le 02/03/2022
L'AAP a vocation à fonctionner par vagues successives

Innovation des entreprises, industries et services

CLÔTURÉ

AAP «Concours I-Lab»

- ✓ **Objectif** : Détecter les projets de créations d'entreprises de technologies innovantes pour les aider à se développer en finançant des dépenses de personnel, de fonctionnement ou d'équipement liées au programme de recherche et de développement de l'entreprise créée (de la conception à la production).
- ✓ **Porteurs de projets** : personnes physiques qui ont créé leur entreprise depuis moins de 2 ans ou qui ont pour projet de créer une entreprise de technologies innovantes sur le sol français.
- ✓ **Enveloppe** : subventions jusqu'à 600k€
- ✓ **Opérateur** : Bpifrance

Clôture finale : 01/02/2022

Pour plus d'informations

Technologies numériques

CLÔTURÉ

AAP «Réseaux d'initiative publique» (France Très Haut Débit)

- ✓ **Objectif** : équiper la France, pour fin 2025, d'une infrastructure numérique performante, en généralisant les réseaux de fibre optique sur l'ensemble des territoires. Sécuriser et accélérer la généralisation de la fibre optique pour assurer le déploiement d'infrastructures de pointe pour tous.
- ✓ **Porteurs de projets** : collectivités territoriales et leurs groupements.
- ✓ **Nature du projet** : le projet doit avoir une envergure au moins égale au périmètre géographique d'un ou plusieurs départements. La maîtrise d'ouvrage des travaux de déploiements envisagés doit être assurée à un niveau au moins départemental.
- ✓ **Opérateur** : Caisse des Dépôts

Pour plus d'informations

Clôture le 15/02/2022

Enseignement supérieur et recherche

Appel à programmes – Programmes et Equipements Prioritaires de Recherche Exploratoires Vague 2

- ✓ **Objectif** : construire ou consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire, environnementale ... et considérés comme prioritaires aux niveaux national ou européen.
- ✓ **Projets attendus** : toutes thématiques scientifiques peuvent faire l'objet d'un dépôt.
- ✓ **Porteurs de projets** : un ou plusieurs organismes nationaux de recherche.
- ✓ **Opérateur** : ANR

Pour plus d'informations

Clôture le 28/02/2022

Valorisation de la Recherche

CLÔTURÉ

AAP «Maturation-pré-maturation»

- ✓ **Objectif** : définir pour chacune des stratégies nationales d'accélération un ou plusieurs programmes ambitieux d'accompagnement de projets d'innovation portés par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et octroyer des moyens nécessaires pour soutenir la mise en œuvre de ces projets de pré-maturation et de maturation.
- ✓ **Porteurs de projets** : offices de transfert de technologies (OTT) quand ils ont une personnalité morale ou le cas échéant la personnalité morale de rattachement.
- ✓ **Opérateur** : Agence Nationale de la recherche

Pour plus d'informations

Clôture finale : 28/02/2022



En savoir plus sur les investissements d'avenir

<https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>



Suivre l'actualité du SGPI

S'abonner à la newsletter [#ImpactPIA](#)
[Twitter](#) | [LinkedIn](#)



Nous contacter

contact.sgpi@pm.gouv.fr

